



## THÉÂTRE

Le 3 septembre dernier a été inauguré le théâtre de verdure, nommé « Théâtre Jeannot HAGUENIER ». L'occasion de faire venir des artistes dans ce lieu insolite que tous s'accordent à dire qu'il est « magique » ...



L'association de théâtre « l'Arrache-Rire » s'est mobilisée afin que cette journée soit à la mesure du grand homme qui nous a quittés en septembre 2010. Merci à la municipalité qui a reconnu légitime de donner ce Nom à ce magnifique théâtre. La troupe s'est réjouie de l'investissement de La Fouée, du coup de main des conseillers qui sont parvenus à se libérer, des artistes qui nous ont offert un pur moment de bonheur et enfin des spectateurs qui sont venus si nombreux célébrer l'événement, comme pour dire : « Merci Jeannot ! ».



# Saison 2012

## L'Arrache-Rire

Fait sa comédie et vous présente cette année :

### « Faites comme chez vous »

de Bruno LUGAN

Une enquête policière déjantée dans le milieu des trafiquants d'art avec pour toile de fond une soirée anniversaire qui vire au cauchemar, tel est le cocktail délirant que propose l'Arrache Rire cette saison.

S'apprêtant à fêter dignement son anniversaire dans un restaurant chic avec sa nouvelle épouse Nathalie, Alain voit débarquer coup sur coup sa fille, les bras chargés d'un couffin garni du lardon qu'elle veut faire garder, sa concierge qui veut quitter les lieux illico en laissant son canari en pension et deux autres personnages qui n'auront de cesse que de perturber on ne peut plus, les doux projets d'Alain... La succession d'événements apporte la drôlerie, mêlée d'une folie absolument délicieuse, il va falloir mettre de l'ordre à tout cela ou plutôt tout le désordre nécessaire pour que finalement la situation se dégrade encore...

Jusqu'où tout cela nous mènera-t-il ???

Vous le saurez en allant voir ce nouveau spectacle, joué à la salle polyvalente de Pancé ...

**Samedi 21 janvier à 20 h 30 & Dimanche 22 janvier à 15 h**  
**Samedi 28 janvier à 20 h 30 & Dimanche 29 janvier à 15 h**  
**Samedi 04 février à 20 h 30 & Dimanche 05 février à 15 h**  
**Samedi 25 février à 20 h 30 & Dimanche 26 février à 15 h**  
**Vendredi 09 mars à 20 h 30 & Samedi 10 mars à 20 h 30**

Mise en scène : Thierry Jouaux et sur scène, B. Leclanche, T. Jouaux, S. Marinoni, D. Nedellec, L. Jouin, O. Labbé, E. Chollet.

Réservations, à partir du 26 décembre, au : 06 42 30 18 39 et renseignements ou informations

sur le site : <http://arracherire.fr>

et Contact: [contact@arracherire.fr](mailto:contact@arracherire.fr)



*Vous souhaitez faire paraître un article pour le prochain « Pancé L'Info », adressez-le à Monsieur le Maire avant le 23 décembre prochain.*

# Pancé

## AUJOURD'HUI

N° 39  
NOV – DÉC 2011

### LE MOT DU MAIRE

#### INVITATION AUX VŒUX

C'est avec très grand plaisir que pour la nouvelle année 2012 je vous convie, tous, Pancéens, afin de présenter mes vœux,



**le samedi 7 janvier 2012 à 11h**  
**salle polyvalente.**

Ce sera l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants de la commune que je remercie de bien vouloir se faire connaître en mairie pour permettre cette présentation.

Nous en profiterons également pour féliciter l'ensemble des médaillés de l'année.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail.

En l'attente de ce moment de convivialité, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Laurent KAZMIERCZAK

### DATES A RETENIR

**Samedi 10 décembre :**  
Goûter spectacle école Jean Eon

**Vendredi 6 janvier :**  
Regroupement UNC  
Arrondissement de Redon

**Samedi 7 janvier 2012 :**  
Vœux du Maire

**Vendredi 20 janvier 2012 :**  
Galette des rois de la Gymnastique

**Vendredi 21 janvier :**  
Assemblée générale UNC

**Vendredi 27 janvier :**  
Assemblée générale Familles Rurales

### LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

#### RECENSEMENT

**Toute la population vivant à PANCÉ sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2012.**

*Le recensement est utile à chacun de nous : pensez-y ! Et si c'est un acte civique : c'est aussi une obligation.*

A partir du 19 janvier 2012, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire. Il vous remettra différents documents et pourra vous aider à remplir les questionnaires.

Toutes vos réponses seront absolument confidentielles. Des informations complémentaires vous seront communiquées par courrier séparé.

**Aussi, la mairie recrute 2 agents recenseurs. Vous êtes intéressés, vous avez le sens du contact, de la discrétion, de la méthode, vous êtes disponible à cette période : posez votre candidature auprès de la mairie.**

## RÉSULTAT MAISONS FLEURIES

Lors du résultat du concours des maisons fleuries 2011, qui s'est déroulé le samedi 5 novembre, les premiers de chaque catégorie ont reçu un prix. Voici le classement :

- **BOURG**
  1. M. et Mme Ventroux Jean-Claude
  2. M. et Mme Jochault Robert
  3. M. et Mme Chassé Roger
  4. M. et Mme Taillandier Jean
  5. M. et Mme Bitauld Marcel
- **CAMPAGNE**
  - *Exceptionnel* : M. et Mme Ollivier Guy
    1. M. et Mme Le Bigot Bernard
    2. M. et Mme Morel Paul
    3. M. et Mme Saulnier Maurice
    4. M. Gasnier Lionel
    5. M. et Mme Dauphin Camille
    5. M. et Mme Justal Léopold
- **FACADE**
  1. M. et Mme Rincel Rémi
  2. Mme Beaufils Germaine
  3. Mme Planchais Marie-Madeleine
  4. Mme Massicot Raphaëlle
  5. M. et Mme Bertin Philippe

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Monsieur Yohann FORGET, traiteur à Crevin, nous propose de livrer des repas en liaison froide sur la commune de Pancé pour les personnes qui le désirent.

Le menu serait composé :

- d'un potage,
- d'une entrée froide ou à réchauffer
- d'un plat (2 propositions à choisir tous les jours)
- d'un fromage ou un yaourt
- d'une compote ou un fruit

La livraison se ferait du mardi au samedi entre 10h et 12h, le menu de la semaine sera donné le mardi de la semaine d'avant et récupéré le mercredi, la facturation se fera également à la semaine sur la base de 11€ par repas.

Ce service pourrait être mis en place à partir de 10 réservations sur la commune. Pour les personnes intéressées, merci de vous faire connaître dès que possible en mairie et ce avant le 31 décembre en fournissant nom, adresse et téléphone pour proposer un meilleur suivi.

## NOUVEAU CORRESPONDANT OUEST FRANCE

Correspondante pour les cantons de Bain-de-Bretagne et du Gand-Fougeray :

Mme Marie Bazin  
06 37 85 74 38  
02 99 72 96 45  
mariebazin14@aol.com



## DÉCLARATION DE RUCHERS

*La déclaration annuelle des ruchers est obligatoire depuis le 01/01/2010. L'objectif ? Recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. Un geste qui peut s'avérer très utile en cas de crise sanitaire.*

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1<sup>ère</sup> ruche. L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de mieux soutenir les apiculteurs.

**Comment procéder ?** La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire cerfa n°13995\*01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure.

**Un geste citoyen et responsable.** Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été repérés en Bretagne, incarne à lui seul l'exemple type du risque sanitaire encouru par la filière apicole en cas de non déclaration. En effet, cette nouvelle espèce invasive à la piqûre mortelle, représente un risque pour la santé publique, économique en cas de destruction de ruches et enfin environnemental pour la pollinisation. Le sens civique impose aussi cette déclaration : trop de ruchers non déclarés et plus ou moins abandonnés sont sans contrôle parce que les services sanitaires ignorent leur existence.

**Contact :** GDS Ille-et-Vilaine - Rue Maurice Le Lannou CS 74241 – 35042 Rennes Cedex  
Tél : 02 23 48 26 00 – Fax : 02 23 48 26 01 – Mel : secretariat.gds35@reseaugds.com

## Marre du démarchage téléphonique ?

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, un nouveau service regroupant les numéros de téléphones fixes et mobiles des consommateurs qui ne souhaitent plus être démarchés téléphoniquement par les entreprises dont ils ne sont pas clients, est créé. Son nom : PACITEL.

Pour en bénéficier, rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire sur le site internet de Pacitel : [www.pacitel.fr](http://www.pacitel.fr)

## VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

### FAMILLES RURALES

**La fin de l'année approche à grands pas, accompagnée de festivités chères à nos coeurs. Pour vous y préparez, confiez-nous vos enfants, ils partageront la magie de Noël dans la douceur avec Morgane et son équipe !**

*L'accueil de loisirs accueille vos enfants autour des « Contes et légendes » durant la première semaine des vacances, du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2011.*

*Et le mercredi 21 décembre, ils assisteront à un conte musical et féérique « Marinella ».*

*Nous espérons de nombreuses inscriptions !*

**Et en avant première, la date de notre prochaine Assemblée Générale**

*Elle se déroulera le vendredi 27 janvier 2012 à 20h30 à Pancé. Tous les adhérents de l'association, et représentants des mairies sont les bienvenus.*

*Bonnes fêtes à tous et le rendez-vous est donné pour l'année 2012 !*

*L'Association de l'ALSH Pancé-Poligné-La Bosse et Le Sel*